L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 7 AOUT 1885. 58me Année

Dufour, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 7 AOUT 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La Station expérimentale de l'industrie sucrière en Louisiane.

Décidément, nous l'aurons, cette grande, cette indispensable institution dont il est question depuis si longtemps et qui est appelée à transformer notre industrie sucrière, à augmenter considérablement le rendement de la canne, à y éviter toute désastreuse déperdition.—Nous voulons parler de l'établissement de la Ferme d'Expérimentation, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

On sait dans quel désarroi était, depuis un an, notre pauvre industrie, ruinée dans le présent, désespérant de l'avenir, prête à jeter le manche après la cognée, à renoncer à une production qui avait fait la gloire et la richesse de l'Etat, sans trop savoir quoi mettre à la place, et à se livrer exclusivement à la culture des plantes textiles qui, après un certain temps de développement, ne lui rapporteraient peut-être pas plus que la canne. Ce qui rendait le découragement presqu'irrémédiable, c'était la concurrence terrible qui, du fond de l'Europe, faisait baisser les prix sur tous les marchés du monde et en arrivait, par ses excès de production, à se ruiner elle-même.

Pourtant, il y avait des planteurs, il y avait des économistes qui ne désespéraient pas. Ils disaient, non sans raison, que l'Allemagne se fatiguerait bientôt du métier qu'elle faisait, à son propre détriment, et qu'elle serait la première à porter remède à une aussi désastreuse situation ; que, les prix remontant, il y aurait encore de quoi vivre pour cette industrie. Ils ajoutaient que nous étions bien pour quelque chose dans la détresse dont nous souffrions ; que nous ne tirions pas de la canne tout ce qu'elle pouvait et devait donner ; que l'Europe nous battait, grâce à l'emploi de procédés scientifiques dont nous ne voulions ni ne savions tirer parti ; que nous avions une matière première de beaucoup supérieure à la sienne, et que nous n'avions, par conséquent, qu'à suivre son exemple pour avoir raison d'elle.

Tout cela était parfaitement raisonné, il n'y avait rien à y répondre. Nos plus intelligents planteurs sucriers étaient forcés de se rendre à la justesse de ces arguments ; leur Association s'en émouvait, et dans chacune de ses réunions mensuelles, on remettait constamment à l'ordre du jour le tapis la question des améliorations à apporter dans les méthodes de culture de la canne comme dans les procédés de fabrication du sucre.

L'Exposition contribua puissamment à activer le mouvement. Pendant les bienheureux six mois de sa durée, il arrivait, chaque jour, à la Nouvelle-Orléans, quelque savant, quelque chimiste, parfaitement au courant de la question. Il se mettait en relations avec l'Association des Planteurs, lui expliquait ses vues, lui faisait un brillant tableau des progrès comparés, ailleurs, dans les industries similaires, lui démontrait que ces progrès étaient dûs à des travaux scientifiques, à des essais méthodiques ; que, partout, en Europe et dans le Nord des Etats-Unis, on avait établi des stations d'expérimentation, des fermes-modèles, où l'on mettait à l'essai les différents procédés inventés. La voie était toute tracée, qu'en la suivions-nous ? le modèle nous nous yeux, que ne l'imitions-nous ?

L'homme qui exerça le plus d'influence, au cours de l'Exposition, est le professeur Wm C. Stubbs qui dirige, depuis longtemps, la station expérimentale d'Auburn, Etat de l'Alabama—talent remarquable, ayant étudié, durant de longues années, l'industrie sucrière et en ayant pénétré tous les secrets. Les raisonnements du Docteur Stubbs étaient si clairs, il donnait tant de preuves évidentes de ce qu'il avançait que, dès la première conférence, il avait gagné son procès, et l'établissement d'une Station expérimentale, en Louisiane, était immédiatement admise comme une nécessité de premier ordre. On l'élèverait naturellement dans un endroit central, à portée des voies de communication par terre et par eau, sur le fleuve, par conséquent, et non loin de la Nouvelle-Orléans.

Cette idée de la fondation d'une Ferme-modèle, sous la direction d'un agronome distingué, d'un savant chimiste, s'associait tellement dans les esprits avec le souvenir des conférences du M. Stubbs, que l'on ne pouvait concevoir l'existence de l'Institution sans son concours ; aussi, dès les premiers jours où la fondation en fut votée, on résolut de lui en confier la direction.

On ne pouvait, en effet, faire un choix plus heureux. La science et l'expérience se trouvaient réunies chez lui à un dévouement sans borne à l'industrie qu'il s'agissait de réformer, d'améliorer. Ce n'était assurément pas la fortune que venait chercher en Louisiane le savant Alabamien. Dans un pays constitué comme le nôtre, c'est dans le trafic des denrées, dans le remuement des affaires, bien plutôt que dans le commerce des idées, qu'elle se trouve ; mais quelle plus noble ambition que celle de relever une industrie, de ramener l'abondance là où règne la détresse!

Nous allons souvent chercher bien loin des bienfaiteurs de l'humanité, quelquefois assez douteux, pour leur rendre hommage, quand nous en avons près de nous, sous la main, auxquels nous ne rendons pas justice, parce qu'ils sont modestes et travaillent dans le silence du cabinet ou l'ombre d'une usine.

Restait la question financière; ce n'était pas la moins difficile à résoudre au milieu de l'indifférence des uns, des incrédulités des autres, des désappointements trop justifiés de ceux-ci, des découragements, presque des désespérances de ceux-là.

Néanmoins, on se mit intrépidement à l'œuvre. Dans toutes les classes de la société, dans toutes les sphères de l'activité humaine, on trouve un noyau d'hommes intelligents, actifs, doués de l'esprit d'initiative et de progrès. Ceux-là sont toujours disposés à donner, et quand ils possèdent beaucoup, ils versent beaucoup. Rien de plus aisé que de remplir la première colonne d'une liste de souscriptions, l'élan, la franchise de ceux à qui on s'adresse rendant quelquefois la tâche bien agréable. C'est plus tard, quand on est obligé de frapper à la porte des indifférents, des désaffionnés, des hommes à courte vue, que la besogne devient ingrate; il faut un dévouement à toute épreuve, une rare persévérance pour ne pas reculer devant les difficultés.

Ce dévouement, cette persévérance, le comité exécutif de l'Association des Planteurs en a donné dans cette circonstance d'éclatantes preuves. Ce que M. John Dymond, son digne président, a dû déployer d'énergie, de patience, d'éloquence, d'habiletés pour mener son œuvre à bien, est prodigieux. Enfin la tâche est achevée, les souscriptions sont assez abondantes, des sommes suffisantes sont votées, et l'on peut aller hardiment de l'avant.

Nous ne saurions assez en féliciter les planteurs sucriers de l'Etat en général, l'Association des Planteurs, en particulier, et, spécialement, son comité exécutif.

La station d'expérimentation va s'élever sans plus tarder, sous la direction de M. Wm C. Stubbs, qui a, en même temps, accepté la chaire d'agriculture à l'Université d'Etat, située à Baton Rouge. Plus de doute, maintenant, à avoir sur l'avenir de la culture de la canne, qui va s'améliorer et progresser sous l'impulsion de M. Stubbs, comme la fabrication grâce à l'établissement de la Batterie de diffusion dont nous a fait présent le gouvernement, et que l'on installe en ce moment sur une des habitations de M. Duncan F. Kenner.

La cause du progrès est décidément gagnée, et, avec elle, est assurée la prospérité de l'industrie sucrière.

Nos remerciements au représentant du premier district congressionnel de la Louisiane à Washington, l'hon. Louis St-Martin, pour un exemplaire des rapports du mois de mars des consuls américains.

Le *Journal des Débats* consacre un remarquable article au programme de M. Clémenceau—programme qui ressort du discours que le député de Montmartre a prononcé, tout récemment, à Bordeaux.

Son programme—dit le grand journal de Paris—est formé de généralités spéculatives et d'insuffisances pratiques. Il est pompeux et vide. C'est une eau qui bout à très gros bouillons, mais dans laquelle il n'y a rien. C'est l'exercice oratoire d'un homme d'esprit, mais non pas le Manifeste d'un homme d'Etat. Que promet M. Clémenceau pour rendre le peuple plus heureux ? La révision de la Constitution ! C'est, en effet, par là qu'il devait commencer. Nous reviserons donc la Constitution. Et après ? Nous n'aurons qu'une seule Chambre : le bel avantage! Nous en avons joui plusieurs fois et ne nous en sommes pas trouvés mieux. M. Clémenceau séparera l'Eglise de l'Etat ; voilà qui fait très bien dans un discours, mais il faudrait nous dire comment on fera une réforme aussi délicate sans compromettre la sécurité de l'Etat et sans troubler la liberté religieuse, et M. Clémenceau se garde bien de le dire. Passant à un autre ordre d'idées, il reconnaît que la situation de nos finances n'est pas la meilleure possible, mais il l'attribue à la dette que nous ont laissée les régimes monarchiques, et ne songe pas à comparer, sous la république même, nos finances d'aujourd'hui à celles d'il y a cinq ou six ans. Ce n'est pas la monarchie qui les a mises à mal dans ce laps de temps ; non sans doute; M. Clémenceau est convaincu que ce sont les conventions avec les grandes Compagnies. Cette explication lui suffit, et, d'ailleurs, il n'indique pas le moindre remède. En ce qui concerne l'armée, il critique en passant, et il a bien raison, la loi que la Chambre vient de voter; mais que propose-t-il ? De soumettre les séminaristes au service commun.

C'est à cela qu'il borne la prétendue réforme démocratique de notre organisation militaire : il n'a de préoccupation que celle-là. Cherchez bien, il n'y a pas autre chose dans ce programme. Il se résume en deux parties : le trouble apporté stérilement dans quelques-unes de nos institutions fondamentales, la critique purement négative de quelques-unes des mesures prises dans ces dernières années. Et puis rien, absolument *rien* !

On conviendra que c'est peu, surtout pour un parti qui se dit par excellence le parti du progrès. M. Ribot à Saint-Pol n'avait pas promis tant de merveilles mais il avait indiqué quelques réformes pratiques, propres à améliorer le sort du plus grand nombre. Il n'avait pas pensé que l'instabilité constitutionnelle fût chose désirable, ni que la séparation de l'Eglise et de l'Etat fût, en ce moment, chose désirée. Il n'avait pas estimé que la république eût une résolution pour corollaire obligatoire. Il avait cru que la république était un gouvernement comme un autre, auquel il ne fallait demander que ce qu'on aurait demandé à un autre, c'est à dire ce qui est conforme aux mœurs du pays et nécessaire à ses besoins. A ses yeux, enfin, la république, ce n'était pas un système à réaliser, mais un fait heureusement accompli. Est-ce à dire que ses amis et lui ne soient pas des hommes de progrès ? Peut-être, au contraire, ont-ils pour étudier les progrès exécutables et vraiment utiles, plus de loisir d'esprit que ceux qui veulent changer de la base au faîte toute la distribution de l'édifice social. Le pays choisira, dans son bon sens, entre les deux programmes et les deux méthodes. Nous ne sommes pas en peine de son choix.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le dernier rapport sur l'état de la flotte allemande fournit les renseignements suivants :

Le matériel flottant se compose de 13 vaisseaux cuirassés, 9 frégates, 11 corvettes, 5 croiseurs, 4 canonnières, 8 avisos, 9 vaisseaux-école, 43 torpilleurs, 1 bâtiment destiné à faire des sondages, 8 transports, 11 bâtiments pour le service des ports et 8 bateaux-pilote ; total 139 bâtiments avec 562 pièces de gros calibre, jaugeant 188,375 tonnes et ayant des machines d'une force totale de 186,206 chevaux et un équipage de 17,980 hommes.

Le corps des officiers de marine et le personnel des mécaniciens et des ingénieurs se compose de 597 personnes ; il a 76 médecins de marine, 45 officiers payeurs de marine et 6 officiers pensionnés.

Le bataillon marin est fort de 1,032 hommes ; les deux divisions de matelots se composent de 6,826 hommes, les deux divisions pour le service des chantiers et des ports comptent 3,049 hommes, les deux sections de matelots artilleurs, 916 ; la section des mousses 478 hommes.

Il y a 358 aspirans-officiers, 100 élèves de marine, 1,650 sous-officiers, 82 musiciens, 9,676 soldats de 1re classe et simples soldats, 85 infirmiers, 72 ouvriers d'administration, 6 arquebusiers et 467 mousses. Le chiffre total des officiers et des troupes est donc de 13,120 hommes.

A la séance du 20 juillet de l'Académie des Sciences, de Paris, à propos de l'envoi d'un rapport à l'Académie au sujet des expériences qui ont été faites récemment sur le corps d'un condamné à mort, à Troyes, M. Paul Bert a présenté quelques observations qui ont été presque unanimement approuvées.

L'honorable académicien s'est élevé avec vigueur contre ces expériences sur les corps des suppliciés qui deviennent si fréquentes depuis quelque temps, et n'a pas hésité à dire que les recherches de cet ordre ne présentent aucun intérêt pour la science.

D'après M. Paul Bert, ce sont des tentatives que l'on n'a pas le droit de faire et qui devraient être interdites, attendu que, si elles aboutissaient au résultat recherché, c'est-à-dire à faire revivre, ne fût-ce qu'un instant, le décapité,—chose impossible à son avis,—ce serait méconnaître la loi de 1791 encore en vigueur, qui dit textuellement qu'aucune torture ne doit être infligée à l'accusé. On ne pouvait, en effet, à cette époque, prévoir les expériences d'aujourd'hui.

M. Paul Bert a terminé en ajoutant qu'il était nécessaire de protester contre ces expériences que l'on peut, dans de bien meilleures conditions, tenter sur des animaux.

M. le docteur Vulpian a déclaré être entièrement de l'avis de son collègue, et il a dit qu'on poursuivait une chimère et qu'on n'avait aucune excuse pour continuer de pareilles expériences.

Un concours est ouvert à Nice pour élever un monument à Garibaldi.

Le concours aura pour juges le préfet des Alpes-Maritimes, le maire de Nice, un conseiller municipal, un délégué du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts et trois artistes désignés par la commission.

Les projets ne seront reçus à la mairie de Nice que jusqu'au 30 novembre 1885 à midi.

L'auteur du projet adopté sera chargé de l'exécution du monument ; l'auteur du projet classé No 2 recevra 1,500 frs et celui classé No 3 1,000 francs.

Ce monument—statue et socle—devra être terminé avant le 31 janvier 1867, ou la somme à dépenser ne pourra, le tout compris, excéder 70,000 francs.

Voulant prendre part à l'hommage que la France rend au grand amiral Courbet, ses parents, les familles Cornet-Gourbet, Juste et Georges Pinaud et Tiburce Parry, ont souscrit la somme de dix mille francs pour le monument Courbet, et les ont envoyés à l'amiral de Dompierre-d'Hornoy.

La *Liberté* :

On a vu des géants étranglés par l'arête d'un petit poisson. C'est un peu ce qui arrive à l'empereur allemand avec le Brunswick. Sans doute il n'y a pas, à proprement parler, d'étranglement, mais le morceau passe difficilement. Telle est la majesté du droit, qu'un principe, un simple principe, cause de sérieuses insomnies à M. de Bismarck. La théorie prussienne qui fait céder le droit devant le fait, et qui pose comme axiome que l'on ne peut pas être prince allemand si l'on est ennemi de l'empereur, est peu appréciée par les Etats minuscules qui n'ont d'autre force que celle du droit. Tous les petits princes qui ont contribué à faire l'Empire se sentent menacés dans leur indépendance, car, avec cette thèse de l'indignité politique, on peut les éliminer les uns après les autres; ils s'aperçoivent trop tard qu'ils se sont donné un maître. Les deux Mecklenbourg ont hardiment protesté contre la mise sous séquestre du Brunswick ; les autres Etats montrent beaucoup de mauvaise humeur. Sans doute ce n'est pas encore un danger, mais c'est un symptôme. L'œuvre de M. de Bismarck est fragile et exposée à périr car c'est une œuvre de violence.

L'entente entre les trois empires de l'Europe centrale ne paraît nullement ébranlée. L'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie auront incessamment une entrevue, et les deux princes doivent se rendre ensuite auprès de l'empereur allemand. Sans donner à ces visites officielles plus d'importance qu'elles n'en ont au fond,—car souvent, en politique, on ne s'embrasse que pour cacher de s'étouffer,—elles sont significatives pour l'Angleterre.

L'ABEILLE d'hier a annoncé que le Dr Tarnier, le célèbre accoucheur de France, avait fait une très importante communication, le 21 juillet, à l'Académie de médecine de Paris, sur "le couvage et gavage des enfants". Voici le compte rendu de la séance à laquelle l'illustre praticien a expliqué sa méthode :

M. Tarnier présente à l'Académie avec un sourire convaincu deux enfans qu'il qualifie de superbes. Le plus superbe des deux pèse 1,500 grammes, l'autre n'en pèse que 950 grammes. Le premier a deux mois, le second six semaines. On voit que la magnificence de ces deux avortons est relative. Et, pourtant, elle est réelle, et M. Tarnier a raison d'être fier de ces enfans. C'est qu'ils sont venus avant terme, à six mois à peine si on en juge par le poids de 1 kilog. qu'ils avaient à leur naissance et par les affirmations des parens. Certes, de pareils êtres, presque transparens, d'apparence gélatineuse, incapables de prendre le sein, paraissaient voués à une mort certaine ; aujourd'hui, on peut croire qu'ils ont autant de chances de vie que la plupart des nouveaux-nés. Comment a-t-on pu obtenir un pareil résultat ? En maintenant autour des enfans une température élevée de 32° à 37° grâce à une couveuse et aussi en leur donnant une nourriture appropriée. Trop faibles pour téter, il fallait introduire directement dans leur estomac le lait de la nourrice ou le lait d'ânesse, les gaver toutes les heures d'abord, puis toutes les deux heures, puis encore de temps en temps, lorsque, au bout de quelques jours, les forces accrues leur permettent de prendre le sein. Pour ce gavage, M. Tarnier emploie une sonde œsophagienne en caoutchouc, munie d'un petit entonnoir. L'introduction en est assez facile. On fait pénétrer 8 grammes de lait, et on enlève rapidement l'appareil de façon à ce que les vomissements ne se produisent pas. Grâce à ces moyens, les enfants nés à six mois peuvent se développer et vivre, et la loi française qui les reconnaît viables n'est plus trop généreuse, mais en parfait accord avec la science et avec la pratique.

M. Blot a moins d'enthousiasme ; le poids du nouveau-né est un élément très insuffisant pour établir s'il est ou non à terme ; il faut, pour cela, posséder encore de nombreuses notions ; il faut surtout un examen complet du délivre ; il y a des enfants nés à terme qui ne pèsent que 1,300 grammes ; il y a des enfants nés à huit mois qui pèsent 3 kilog. Les conditions de viabilité sont donc loin d'être dans un rapport constant avec le poids au moment de la naissance. Quant à la couveuse qui n'entrera pas dans la pratique de la ville, si son emploi est facile à l'hôpital, il y a longtemps que l'ouate et les boules chaudes permettent de s'en passer. Enfin, on peut nourrir les enfants sans avoir recours au gavage qui demande à être fait par une main expérimentée afin d'éviter les accidents.

M. Tarnier nous apprend qu'on ait pu élever des enfants nés à six mois ; mais, dit-il, ce qui autrefois était l'exception devient aujourd'hui la règle, grâce aux couveuses et au gavage. L'ouate peut empêcher la déperdition de la chaleur, mais elle n'augmente pas la température de l'air ambiant ; or, il n'est pas indifférent que l'enfant respire un air chaud de 32° à 37°. On se refroidit par les voies respiratoires comme par la peau. Cela est si vrai, que les enfants atteints de sclérème qui meurent dans l'ouate sont reconnaît après un jour passé dans la couveuse.

M. Bergeron remercie M. Tarnier de sa très intéressante communication. Elle est opportune au moment où les médecins doivent chercher tous les moyens d'élever la population. Quand on est pauvre, dit-il, il n'y a pas de petites économies.

M. Germain Sée fait une communication sur l'emploi d'un médicament nouveau, la terpine, provenant de la térébenthine, dans le traitement des phthisies catarrhales et des bronchites chroniques.

On écrit, de Berne, Suisse, le 20 juillet :

Le tir fédéral s'est ouvert hier à une heure. Une foule énorme n'a cessé d'occuper cantine et stand. Les dix premières coupes ont été enlevées, la première par le tireur Henri de Reinach en 28 minutes, la seconde par Calpini de Sion en 35 minutes. Les autres en 43, 45, 46, etc., jusqu'à 55 minutes.

La cantine était inabordable dès huit heures du soir, bien qu'elle puisse contenir environ 10,000 personnes. Une partie de la ville, le palais fédéral, les bâtiments cantonaux et communaux étaient illuminés.

Pour compléter les premiers renseignements télégraphiques, j'ajouterai qu'au pavillon des prix, après avoir reçu des mains du délégué tessinois le drapeau fédéral de Lugano, le président du nouveau comité, le colonel Soldenx, a souhaité la bienvenue aux Sociétés qui prenaient part à l'ouverture du tir ; il a salué le drapeau de la colonie française de Berne, lequel a été placé au pavillon des prix avec les autres bannières.

Au banquet officiel, c'est M. Rohr, membre du gouvernement de Berne, qui a porté un toast à la patrie.

Un grand nombre de journalistes de diverses nationalités sont arrivés.

Cette semaine (sauf le jeudi) sera consacrée au tir ; le nombre des tireurs annoncé, surtout pour le tir des sections, est considérable. On a vu réapparaître au tir un peu les écumpurs et aussi de vieilles figures comme une brave femme du pays glaronnais, qui a la passion de la cible. Elle a fait hier sa coupe, c'est la 24e ou la 25e ; elle espère bien faire la 25e. Elle a soixante-cinq ans.

Le recensement général quinquennal de la population, en France, aura-t-il lieu en 1886 ou en 1887 ?

Telle est la question en ce moment à l'étude dans les deux ministères compétents et à la préfecture de la Seine. Les avis sont partagés, mais l'idée de faire ce recensement en 1886 tend à prévaloir. On voudrait, par cette opération, fixer la situation exacte de la France et de ses colonies au lendemain des élections généralés.

Le prochain recensement ne doit pas porter d'ailleurs exclusivement sur l'état numérique de la population de la France. Il comprendra un grand nombre d'autres renseignements touchant la situation sociale des habitants, le progrès industriel et commercial qui a pu se produire depuis cinq ans, etc.

De la nécessité de faire confectionner des feuilles-questionnaires d'un nouveau modèle, et d'en faire la distribution, travail colossal qui demandera près de cinq mois.

Le dernier recensement général de la population de la France et de ses colonies date de 1881.

On a compté, en France, 37,672,048 habitants et dans les colonies, l'Algérie et les protectorats compris, 5,442,423 habitants, soit une population totale de 43,114,472 Français ou étrangers soumis au protectorat de la France.

Nous avons signalé la circulaire du vicariat général de Paderborn, Prusse, qui rappelait aux futurs ecclésiastiques les conditions d'étude que leur imposaient les lois de l'Etat, et nous avons mentionné l'effet produit par cette reconnaissance implicite de lois que le Saint-Siège n'a jamais reconnues. Le retrait de cette circulaire n'avait pas tardé d'être annoncé, mais n'avait pas été confirmé, le vicaire général résistant aux invitations ou plutôt aux sommations de la presse catholique. Aujourd'hui le Saint-Siège a parlé : le vicaire général a reçu, du cardinal Jacobini, une lettre le blâmant de la déférence témoignée à l'Etat et des concessions faites aux idées du gouvernement sur l'éducation du clergé, et la circulaire a été retirée. La lutte de l'autorité ecclésiastique contre l'autorité civile continuera donc, et, comme l'a dit M. de Bismarck un jour, le parti du Centre, dont elle est la raison d'être, continuera d'exister.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany Louisiane.

Un excellent moyen pour les classes ouvrières d'arriver à donner aux enfans une éducation technique suffisante a été imaginé, dernièrement, par quelques Sociétés coopératives anglaises, qui fournissent à leurs membres des marchandises au même prix que les commerçans en boutique, mais partagent entre les acheteurs, au prorata, les profits qu'elles réalisent. La direction est autorisée toutefois à prélever avant partage le montant de petites bourses aux écoles supérieures, bourses auxquelles les enfans des membres ont seuls droit. Ces bourses sont faibles, c'est vrai, et ne dépassent guère une centaine de francs par an, mais, pour une famille pauvre, 100 francs sont d'un grand secours pour l'éducation d'un enfant. Il y a là—fait observer le *Journal des Débats*—une initiative personnelle des plus louables, témoignant d'un certain sentiment d'indépendance chez les travailleurs, qui contribuent ainsi à propager l'instruction au moyen de sommes qu'ils tirent, réellement, de leurs poches et qui montrent qu'ils estiment assez l'éducation pour ne pas désirer que leurs enfants soient élevés aux frais de leurs concitoyens.

La fameuse baignoire de Marat, dans laquelle il fut poignardé, va être mise en vente par son propriétaire.

De nombreux amateurs ont déjà fait des offres considérables.

C'est le 1er septembre que s'ouvrira à Berne, Suisse, la Conférence internationale relative à l'unification de la législation en matière de transports.

L'ouverture de la Conférence diplomatique relative au traité pour la protection de la propriété littéraire est fixée au 7 septembre.

Un marcheur infatigable, c'était M. Henry Soural, qui vient de mourir à l'âge de vingt-deux ans, à Caen.

Il avait été, depuis 1876, proclamé vainqueur dans trois cent dix-huit courses à pied en France et à l'étranger.

Une seule fois il fut battu par M. Dufour, d'Epinal ; il s'agissait de savoir qui ferait le plus vite le tour de Paris. M. Dufour le fit en cent dix minutes.

En 1883, M. Sourai avait fait à pied le trajet de Paris à Rome en quarante-cinq jours.

La souscription pour le monument Courbet s'élevait, à Paris, le 21 juillet, à la somme de 26,626 fr. 70 c.

La promotion de 1825 à l'Ecole polytechnique célébrait, l'autre jour — écrit un chroniqueur, dans l'un des derniers numéros du *Temps*—son soixantième anniversaire ; ils étaient encore vingt vieillards de soixante-quinze ans, tous verts, solides, ornés au faîte des honneurs, comblés, dans de la fortune! Et que de souvenirs! Ils avaient vu leurs conscrits faire le coup de feu derrière les barricades de 1830 ; ils avaient connu un illustre académicien d'aujourd'hui renvoyé de l'Ecole pour cause d'indiscipline — il avait forcé la consigne, un pistolet dans une main et un fleuret dans l'autre, le jour des obsèques du général Lamarque ; ils avaient recueilli Charras expulsé pour avoir chanté la *Marseillaise* dans un banquet ; ils avaient été mêlés à toutes les grandes entreprises, à tous les événements considérables de ce siècle : ils étaient restés polytechniciens et chevrotaient avec autant de gaieté que de flamme l'air de *Guillaume Tell* :

Aulo héréditaire !

L'un d'eux, arrivant de Russie, racontait que, dans la succession du colonel Tschernoboutzof, on avait retrouvé une montre en or à l'intérieur de laquelle étaient gravés ces mots : "Joachim Murat, capitaine aux chasseurs à pied." Dans une breloque fixée à la chaîne de cette montre, il y avait cette touchante devise : "Eléonore à son Joachim. Ne m'oublie pas!" Or, savez-vous comment ce bijou de Murat était tombé entre les mains d'un officier russe ? L'histoire en est honorable pour l'un autant que pour l'autre. La veille de la terrible et funeste bataille de la Moskowa, le roi de Naples, conduisant une reconnaissance de cavalerie, s'était imprudemment jeté dans un parti de Cosaques. Les soldats russes allaient tirer quand le futur colonel Tschernoboutzof, alors simple dragon, poussa ce cri : "Arrêtez! Présentez les armes! Hurrah pour Murat! Vive le roi des braves!"

Massieurs les Anglais, tires les premiers !

Murat ne voulut pas être en reste de galanterie. Piquant des deux, il rejoignit Tschernoboutzof et lui remit la montre que sa femme lui avait envoyée.

N'y a-t-il pas songé plus tard, quand l'intègre jugement d'un conseil de guerre l'envoya devant le peloton d'exécution ? Et n'a-t-il pas, confondant la douce image de sa femme et les brûlants souvenirs de la mêlée, regretté de n'être pas resté là-bas, frappé par la balle d'un ennemi loyal, sur ce champ de bataille où se jouait la destinée de son pays !

Nous donnons, ci-après, la production des blés, en France, pendant les dix dernières années :

Années :	Hectares ensemencés	Quantité récoltée
1884	7,052,221	114,230,977
1883	6,903,921	103,753,426
1882	6,907,792	122,153,524
1881	6,959,114	96,850,356
1880	6,879,875	99,471,559
1879	6,941,675	79,355,866
1878	6,843,085	95,270,698
1877	6,976,795	100,145,651
1876	6,859,458	95,439,832
1875	6,946,981	100,634,861
Moyenne décennale.	6,917,080	100,726,674

Voici le relevé de la production des autres grains pour 1884, comparée avec la moyenne décennale :

	Récolte 1884	Moyenne décennale
Méteil.....hectol.	5,959,208	6,831,154
Seigle	26,255,925	25,434,555
Orge	19,441,687	18,370,636
Avoine	88,078,530	79,596,565
Sarrasin	10,578,014	10,094,694
Pommes de terre	149,999,184	124,788,193
Maïs	9,768,582	9,371,228

La fête de Saint-Vincent-de-Paul a été célébrée, solennellement dans toutes les paroisses de Paris.

La plus grande partie des 100,000 milles carrés du territoire de Wyoming, Etats-Unis, est un véritable jardin, qui nourrit plus de 1,500,000 têtes de bétail

Dans les montagnes, on trouve de l'or, de l'argent et d'immenses dépôts de cuivre. Il y a deux montagnes de fer ; l'une est de l'hématite rouge, et l'autre du minéral magnétique. La plus petite de ces deux montagnes a 1000 pieds de haut et contient 1,300,000,000 de tonnes de fer. Immédiatement plus bas se trouvent d'immenses gisements de liquide, une sorte de charbon bitumineux ; ils sont vastes, assez pour pouvoir approvisionner le monde entier.

On trouve aussi, dans le Wyoming, des grands lacs de soude ; un seul en a 4,000,0000,000 de tonnes. La tonne valant $80, on peut s'imaginer difficilement la richesse de ce lac.

Enfin il s'agit, nous ne savons combien de milles de champs de pétrole, dont chaque mille carré contient 1,000,000,000 de barils. C'est à ne pas croire à tous ces chiffres, tant ils sont fabuleux.

On compte, dans le "Michigan, 117 maisons engagées dans la fabrication du sel. On a tiré des puits 3,875.000 livres, en 1884. Cette année, on en a déjà obtenu 3,252,175. Des fouilles à Marine City ont fait découvrir une immense couche de sel de roche à près de 2000 pieds de profondeur. Le sel nouveau se place facilement sur le marché, à cause de sa qualité tout à fait supérieure.

La production du sel, aux Etats-Unis, a été en 1884, de 6,514.937 barils de 280 livres,—ce qui équivaut à 1,824,182,360 livres, ou 32,574,685 boisseaux, ou 912,091 tonnes ordinaires, l'unité en usage—La valeur totale, suivant la moyenne des prix, sur les lieux de production à été de $4,197,734. La production apparente a dépassé de 322,706 barils, celle de l'année 1883, tandis que la valeur réelle a été de $13,308 en moins.

Il faut ajouter que dans ces chiffres ne figure pas un approvisionnement considérable qui se trouve dans le district d'Onondaga. Cet approvisionnement n'a pas été porté dans le rapport officiel, parce qu'il n'avait pas encore été inspecté.

Il y a quelques mois, en creusant un puits artésien dans la partie Est du Nevada, sous les auspices de la compagnie du chemin de fer Pacifique Central, on trouva un vaste tronc, ou plusieurs troncs de bois, qui avaient été perforés, à une profondeur de 1,615 pieds au-dessous de la surface ; de là, de graves discussions entre les savants. Depuis, à San Francisco, le Dr Harkness a étudié la question et en a fait l'objet d'une conférence. On a fouillé assez profondément, on a ramené à la surface une grande quantité de ces troncs ; on s'est assuré que c'était bien du bois, du bois en état de parfaite conservation, quoique la profondeur et le caractère de la couche qui lui est superposée démontre qu'il date d'au moins un million d'années. A l'aide du microscope, on a découvert qu'il ressemble beaucoup au pin.

On parle d'une immense entreprise pour fournir l'eau à la ville de Philadelphie. Le plan est gigantesque. Il s'agit de construire un vaste bassin qui s'élèvérait à 165 pieds de hauteur. Le bassin ferait un barrage à travers le Schuylkill, à Flat Rock, sept milles au dessus de Fairmount.

Le réservoir sera tellement élevé au dessus de la ville et la pression, si grande, que l'on n'aura plus besoin du service des pompes. Il n'y aura qu'à attacher un tuyau à un hydrant, à une borne-fontaine quelconque, pour que l'eau dépasse le toit des plus hautes maisons.

L'Union Américaine a quatre Etats qui sont radicalement prohibitionnistes : ce sont le Maine, l'Iowa, le Kansas, le Vermont. En vertu de la loi, non seulement toute vente, mais toute fabrication de boisson alcoolique est interdite.

Le New Hampshire est un autre Etat prohibitionniste, mais on ne trouve dans la Constitution aucun texte qui affecte l'industrie.

Cinq Etats ont essayé de la prohibition : ce sont l'Indiana, le Michigan, le Massachusetts, le Connecticut, le Wisconsin ; mais on n'a pas réussi à y mettre la loi en vigueur. Les populations, favorables d'abord à la rigueur, ont changé d'idée. On y est revenu à des lois plus tolérantes et on s'en est bien trouvé.

Il y a 11 Etats et Territoires qui ont établi une "license"—patente—extrêmement élevée et laissant liberté d'agir aux différentes localités : ce sont le Rhode Island, le New York, la Pensylvanie, la Virginie de l'Ouest, la Caroline du Sud, l'Arkansas, l'Illinois, le Minnesota, le Nebraska, le Dakota, le Washington.

Les Etats de l'Alabama, du Mississippi, de la Caroline du Nord, de la Géorgie ont légiféré sur la question des boissons alcooliques, et admettent, par loi spéciale, l'option locale.

Le reste des Etats et Territoires ne se sont jamais occupés de la question ; ils ont laissé au commerce liberté complète. L'Ohio a soulevé, nombre de fois, la question de prohibition, mais n'est jamais arrivé à la moindre conclusion. Il résulte de là que le parti de la prohibition n'a pas encore envahi tous les Etats. Le reste un grand nombre, qui sont encore pour lui à l'état de *Missions*. La Louisiane a la bonne fortune d'être de ce nombre. Les crimes qui peuvent s'y commettre sont plutôt attribués au port d'armes cachées, que à l'ivresse publique habituée, qu'à l'abus des boissons fortes.

Nous devenons, de moins en moins, buveurs de whisky et de plus en plus des amateurs de bière.

Le docteur Rohlfs, de retour de la mission qui lui a été confiée en Tunisie par le ministre de l'instruction publique, de France, a rendu compte à la Société de géographie des résultats qu'il a obtenus.

Il a exploré la région comprise entre Kairouan, Sousa, Hammamet et le Lagbouan,—il a étudié la faune et la flore de ce pays qui offrait des bas-fonds marins qui constituaient, il y a trente siècles, les bas-fonds du lac Triton. Il a relevé les voies qui, à l'époque romaine, sillonnaient ces bas-fonds.

M. Rohlfs annonce aussi la découverte de l'ancien port phénicien par lequel les navires pénétraient de la haute mer dans la baie de Triton, ainsi que la route converte de la chaussée antique qui reliait à la terre l'île placée à l'entrée de cette baie.

On a procédé, le 21 juillet, au Palais de Justice, à l'élection d'un bâtonnier de l'ordre des avocats, en remplacement de Me Le Berquier, bâtonnier sortant.

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Me Martini	180 voix.
Me Durier	151 —
Me Cresson	68 —
Divers	9 —
Nuls	4 —

Un second tour de scrutin aura lieu, le résultat sera connu plus tard.

MM. Floquet, Martin-Feuillée et Brisson ont pris part au vote.

M. Allion, bibliothécaire à l'Ecole supérieure de gravure, en France, vient de donner au musée de Vannes un vieil anneau en argent, portant sur une plaque en or l'inscription suivante : "Marat, Le Pelletier, Challier, martyrs de la liberté."

Décédée, à St Jean Baptiste, le 6 août, à 5 heures